

### Focus sur le PIREDD Sud-Ubangi en phase de clôture : Réalisations et leçons apprises

Le Programme Intégré du Sud-Ubangi (PIREDD SUD -UBANGI) est aligné au Programme d'Appui à la Réhabilitation et à la Relance du Secteur Agricole en sigle (PARRSA), exécuté par la Banque mondiale 4M USD.

Le financement FONAREDD (de 7M USD, financé en deux tranches (4 MUSD et 3 MUSD) est venu en complément des investissements réalisés par le PARRSA pour intégrer la vision de la REDD+ au développement local. Le PIREDD poursuit comme objectifs : (1) Le renforcement de la gestion durable des terroirs pour encourager le développement planifié qui réduit la dégradation des forêts ; (2) le soutien des projets agricoles à faible impact sur la forêt (agroforesterie, reconquête des savanes, amélioration des itinéraires agricoles...) via la mise en place de critères REDD+ pour l'évaluation des demandes de subvention et (3) le renforcement des capacités des acteurs pour intégrer la REDD+ dans le développement local.

Les résultats atteints par le PIREDD se résument comme suit :

#### □ Intégration de l'aménagement du territoire dans la gestion durable des terroirs

Le PIREDD Sud Ubangi a lancé, dans la province du Sud Ubangi, les activités relatives à l'aménagement du territoire qui ont contribué à l'affectation des terres pour une gestion durable des ressources naturelles. il en résulte ce qui suit :

- Les autorités politico-administratives ont acquis des connaissances des outils d'aménagement du territoire. Ce qui leur permet de prendre de bonne décision lorsqu'il s'agit de faire une répartition de l'espace et/ou de des affectations des terres, protégeant les ressources naturelles disponibles ;
- Les études de diagnostic réalisées dans la zone d'intervention du PIREDD Sud Ubangi a permis, entre autre de mettre à la disposition de la province des méthodes d'utilisation des terres visant à restaurer les paysages multifonctionnels, d'établir une liste des interventions pour la restauration du paysage forestier, de sélectionner les types d'intervention de restauration les plus pertinents et réalisables, de déterminer les zones prioritaires pour la restauration des forêts etc.
- 98 Comités locaux de Développement (CLD) ont été mis en place et sont opérationnels.
- Les Conseils Agricole Rurals de Gestion (CARG) sont impliqués dans l'accompagnement des CLD ;
- 13 Plans simples d'aménagement de territoire (PSAT) sont produits à l'échelle des groupements pour orienter les actions de développement ;
- 37 motos ont été mises à la disposition des services étatiques au niveaux de la province, des territoires et des secteurs pour leurs mobilités dans les sites des activités..

#### □ Innovation des techniques agricoles du PIREDD

Il sied de noter que des bonnes pratiques agricoles ont été introduites dans la zone d'intervention du PIREDD à

travers l'agroforesterie et l'association des cultures (A lire l'article : Le PIREDD Sud-Ubangi vers la sédentarisation des agriculteurs).

Les ménages touchés ont adopté les bonnes pratiques agricoles dans leur champ à travers les cultures du café, cacao, arbres fruitiers et à chenille. Le projet a facilité la distribution des plantules des cafés, cacao, arbres à chenilles, arbres à croissance rapide et arbres fruitiers pour les membres des organisations paysannes, les ménages des groupements des CLD et des planteurs privés. Plus ou moins 1 490 ha ont été installés dans les 4 territoires de la province du Sud Ubangi.



#### □ REDD+ et le développement local

Les autorités politico administratives ont amélioré leurs connaissances sur la REDD+ à travers diverses formations dispensées par le PIREDD. Actuellement, la planification des activités de développement dans la province intègre tous les aspects de la REDD afin de réduire les émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts, développer une agriculture durable et protéger la forêt.

#### □ Leçons apprises

La stratégie d'intervention mise en œuvre par le PIREDD SU a faiblement intégré celle décrite dans le document du programme qui visait le complément au Financement Additionnel du PARRSA et faire la promotion des activités REDD+. L'approche d'endossement du PIREDD SU au PARRSA-FA et le non-respect de la durée du programme n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés de ce programme. En effet, approuvé pour une durée de 60 mois, le programme n'a fonctionné que sur environ 26 mois. Ce qui a rendu difficile le travail de l'équipe sur terrain ; ajouter à cela, le retard dans le décaissement des fonds en faveur des activités sur terrain par la Banque mondiale. Aussi, l'absence d'induction de l'équipe du PIREDD SU au début de leur exercice n'a pas permis à cette dernière de comprendre l'approche d'intervention du PIREDD SU avec son alignement au PARRSA-FA. Ce qui, dans la mise en œuvre, a occasionné une séparation nette entre d'une part, les activités du PARRSA-FA et d'autre part, celles du PIREDD SU.